

Vol 70 N° 6 2023
September-October
septembre-octobre

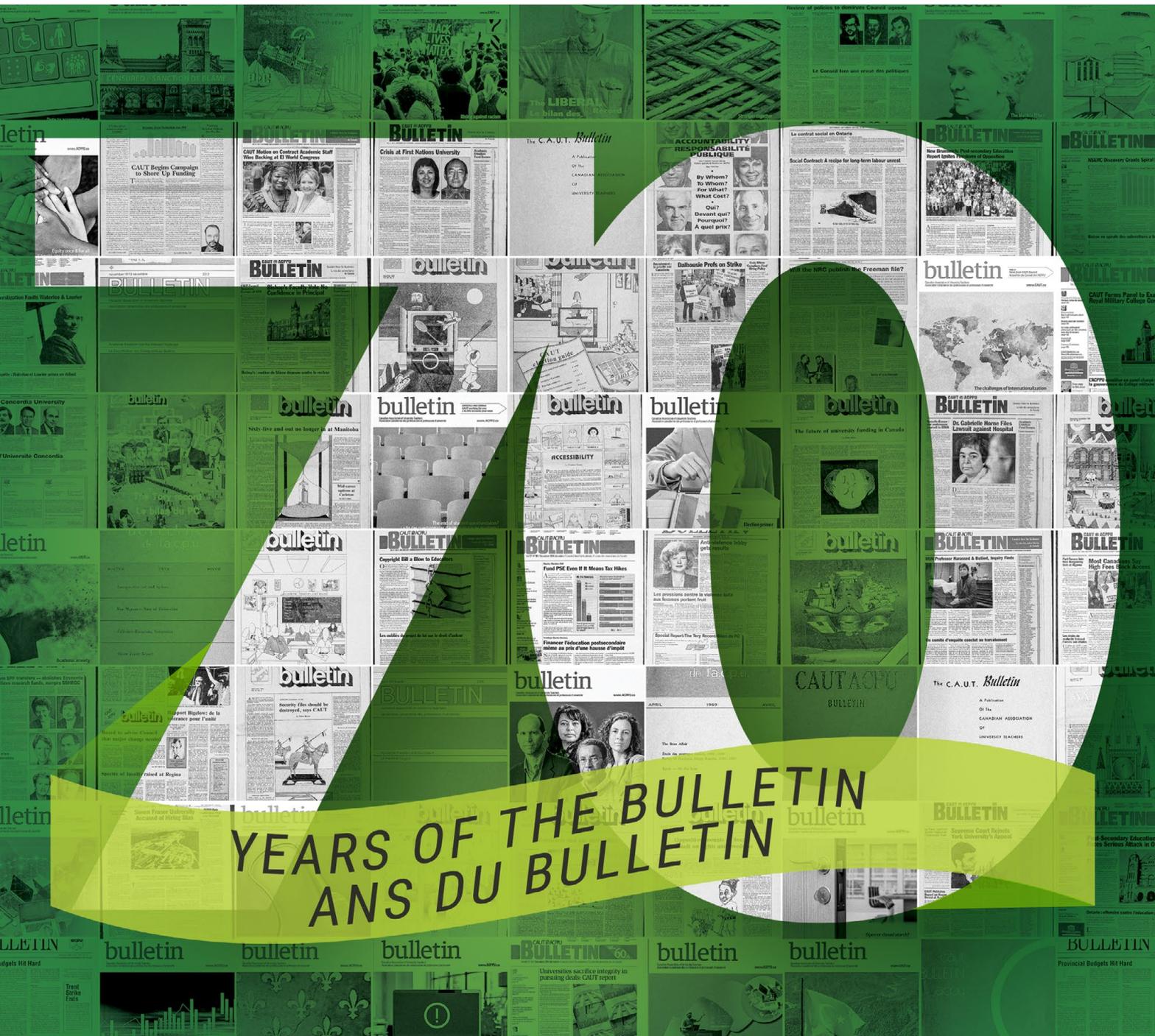
Canada's voice for academics
La voix des universitaires canadiens



bulletin

Canadian Association of University Teachers
Association canadienne des professeurs et professeurs d'université

www.ACPPU.ca



YEARS OF THE BULLETIN
ANS DU BULLETIN

bulletin

Canadian Association of University Teachers
Association canadienne des professeures et professeurs d'université
2705, promenade Queensview Drive, Ottawa (Ontario) K2B 8K2
Tel: 613-820-2270 / comms@caut.ca

President / Président /
Peter McInnis

Executive Director / Directeur général /
David Robinson

Director of Political Action and Communications /
Directrice, actions politiques et communications /
Justine De Jaegher

Co-Managing Editor / Co-rédactrice et co-rédacteur en chef /
Elizabeth Berman Mafoya Dossoumon

Advertising / Publicité /
Rosa Labocetta (ads@caut.ca)

Circulation / Diffusion /
Nicole Gagné (gagne@caut.ca)

Graphic Design / Graphisme /
Lauren Gatti

Contributors / Contributrices et contributeurs /
Andrew Biro Joseph Hayes
Rachel Brickner Caroline Lachance
George Elliott Clarke John Lorinc

Editorial Board / Comité de rédaction /
Brenda Austin-Smith Peter McInnis
Robin Whitaker David Robinson
Justine De Jaegher Yalla Sangaré

Published by /
The CAUT Bulletin is published 4 times per year by the Canadian Association of University Teachers. Feature content and archive at CAUT.ca. Job postings at AcademicWork.ca.

Publié par /
L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université publie le *Bulletin de l'ACPPU* 4 fois par an. Les articles et rubriques du *Bulletin* de même que les archives sont accessibles sur le site ACPPU.ca. Les offres d'emploi sont publiées sur le site TravailAcademie.ca.

Average distribution / Tirage moyen / 44,500

Copyright /
Reproduction without written permission by the publisher and author is forbidden. Copyright in materials submitted to the publisher and accepted for publication remains with the author, but the publisher may choose to translate and/or reproduce them in print and electronic form. All signed articles express the view of the author(s).

Droit d'auteur /
Il est interdit de reproduire des articles sans l'autorisation de l'éditeur et de l'auteur. L'auteur conserve le droit d'auteur pour les documents soumis à l'éditeur et acceptés aux fins de publication. L'éditeur peut cependant choisir de les traduire ou de les reproduire, ou les deux, sous forme imprimée et électronique. Tous les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Member of / Membre de /
Canadian Association of Labour Media
L'Association canadienne de la presse syndicale

Printed in Canada by / Imprimé au Canada par /
Imprimeries Transcontinental, Montréal



Contents Sommaire



FEATURE REPORTAGE SPÉCIAL

12 – 17 /

Chinese research collaborations
under the microscope

Mesures répressives prises
par le fédéral sur la recherche
sino-canadienne

Feature/Reportage Spécial: iStock.com/Motortion
Page 9: iStock.com/NanoStockk



ALSO IN THIS ISSUE
ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO

4 /

BY THE NUMBERS

STATISTIQUES SOUS LA LOUPE

Average Canadian and international student tuition fees

Droits de scolarité moyens des étudiantes et étudiants canadiens et internationaux

5–6 /

PRESIDENT'S MESSAGE

LE MOT DU PRÉSIDENT

Fifty years after the Pinochet coup—support for academic refugees then and now

50 ans après le coup d'État de Pinochet—soutien offert aux réfugiés académiques

7–8 /

EXECUTIVE DIRECTOR'S CORNER

LE COIN DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

EDI statements: A threat to academic freedom?

Les déclarations EDI sont-elles une menace pour la liberté académique?

9–11 /

NEWS

ACTUALITÉS

18–22 /

LETTER TO THE EDITOR

LETTRE À LA RÉDACTION

23–27 /

COMMENTARY

TRIBUNE LIBRE

Effective communication during recent strikes

L'efficacité des communications lors des récentes grèves

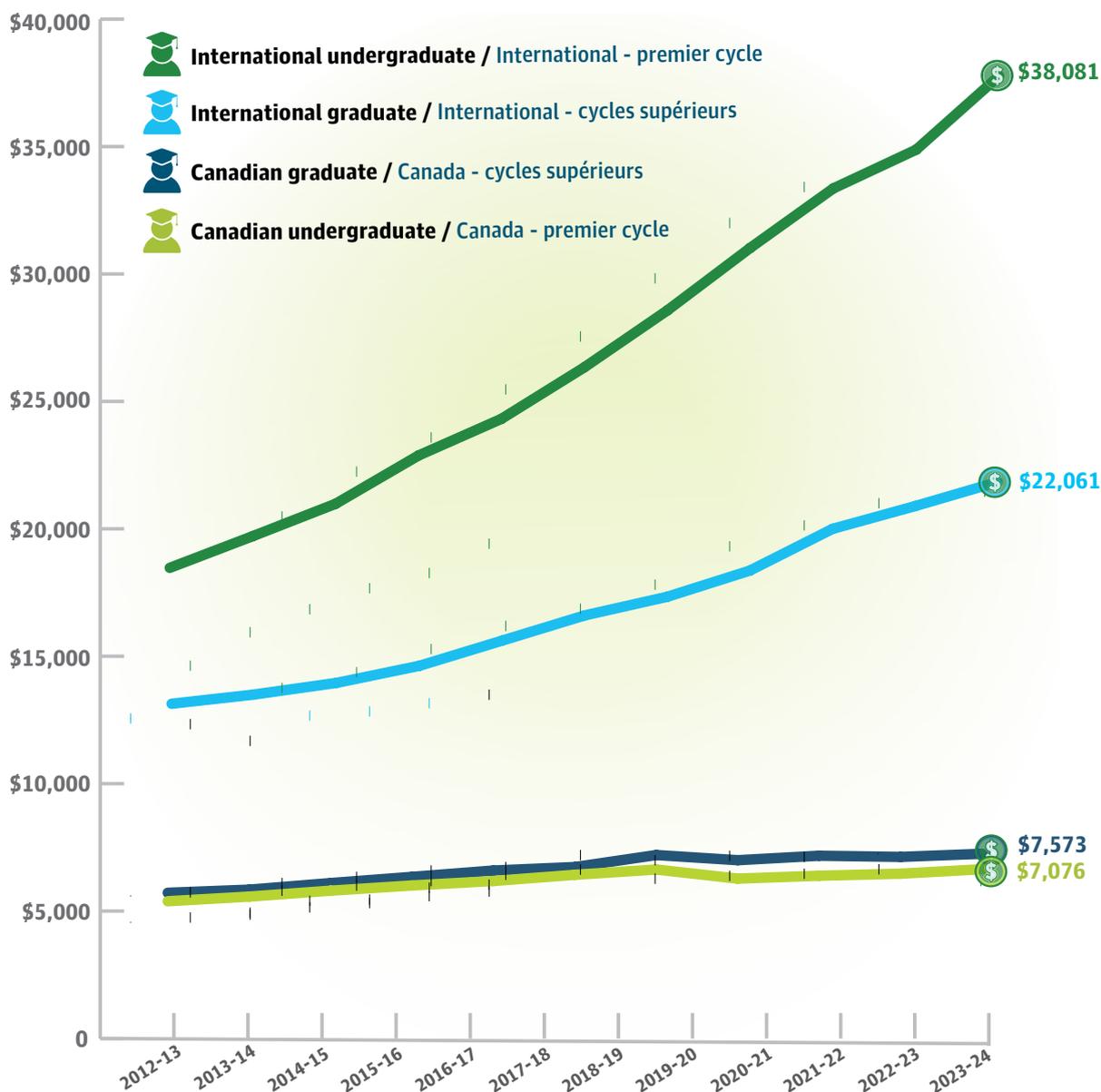
28–31 /

INTERVIEW

ENTREVUE

Jesse Levine

Average Canadian and international student tuition fees Droits de scolarité moyens des étudiantes et étudiants canadiens et internationaux



All numbers are in current dollars. Data for 2023-2024 are preliminary.

Tous les montants sont en dollars courants. Les données de 2023-2024 sont préliminaires.

Source: Statistics Canada. Table 37-10-0045-01 Canadian and international tuition fees by level of study (current dollars)

Source : Statistique Canada. Tableau 37-10-0045-01 : Droits de scolarité des étudiants canadiens et internationaux selon le niveau d'études (dollars courants)

Fifty years after the Pinochet coup— support for academic refugees then and now



By Peter McInnis

9/11 has, for obvious reasons, been commemorated as a notable date of historical infamy. Yet another September 11 is worthy of recognition – the 50th anniversary of the notorious Chilean coup d'état of 1973.

Chile had decades of incremental civil and economic progress abruptly curtailed when the combined military forces under General Augusto Pinochet overthrew the democratically elected Unidad Popular government and assassinated President Salvador Allende. The broader context for this was decades of overt and subversive intervention by western governments, led by the United States.

The details of “Operation Condor” throughout South America are worthy of further examination, but that September, Chileans were subjected to an authoritarian regime and a “war of annihilation” bent on violently purging all oppositional voices. The ensuing bloodbath claimed over 3,000 lives and imprisoned, tortured or “disappeared” another 28,000 until democracy was restored in 1990.

Not surprisingly, the Pinochet junta immediately directed its enmity towards academics. Many professors at the Universidad de Chile in the capital Santiago and other educational institutions quickly realized their lives, and those of their families, were in grave danger. Those that escaped initial mass detainment in the Estadio Nacional, or subsequent incarceration, made hasty plans to flee. Many were essentially stateless, as only 3 per cent of Chileans had passports.

Some of those seeking shelter went to adjacent Argentina and onward to other

nations. A significant number chose Canada. These coup refugees would eventually number over 6,000.

Prior to the coup, Canadian academics had expressed concern over the deteriorating situation in Chile. Following September 11, 1973, they joined other religious and secular groups in calling for emergency acceptance of refugees.

As reported in the CAUT Bulletin at the time, our association was among the voices demanding action. In October, CAUT passed a resolution that the federal government apply the same open policy towards Chileans as it had previously with those fleeing turmoil in Hungary, Czechoslovakia and Uganda. CAUT members and their faculty associations, notably York and Western, also pushed for concrete action under obligations to the United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR), to which Canada was a signatory member.

Despite the best efforts of CAUT, the Inter-Church Committee on Chile, the Latin American Working Group, and the Coalition on Canadian Policy toward Chile, the initial diplomatic stance of Canada was largely unsympathetic. In a series of telegrams to Ottawa, Canadian ambassador to Chile Andrew Ross advised the government to resist accepting refugees, describing them as the “riff-raff of the Latin American left.” In a chilling reminder of the “none is too many” comment of Canadian officials toward Jewish refugees prior to the Second World War, Ross characterized the Pinochet junta as engaged in the necessary cleansing of political dissidents and the claims of widespread murder as exaggerated.

Other Canadian diplomats were moved by the humanitarian crisis and attempted to offer what help they could muster.

In an ill-advised move, Canada officially recognized the Pinochet regime in late September 1973.

Just as the situation for prospective Chilean refugees to Canada appeared dire, a personal intervention by the widow of Salvador Allende to Prime Minister Pierre Trudeau, and the political embarrassment from the leak of the Ross telegrams, resulted in a temporary program to accept political refugees known as the Special Movement Chile (SMC). By the expiry of the SMC in December 1978, most junta refugees had gained admission to Canada.

In a testament to the determination of those Chileans, many of whom were academics, some of their children have gone on to distinguish themselves as scholars.

The CAUT Refugee Foundation, later founded to initially aid those fleeing the consequences of the Vietnam War, was also influenced by the events in Chile. Canadian scholars have long been actively supportive of people adversely affected by war and civil unrest. CAUT has supported academics and their families in countries such as Syria, Afghanistan, Argentina, Guatemala, Colombia, South Africa and Iran.

The Canadian record historically towards refugees is uneven, but our academic community has time and again supported those in need. At a time of growing international hostility towards refugees, Canadian scholars must remain mindful of our obligations to support our colleagues in the defence of democracy, academic freedom and human rights. ■

50 ans après le coup d'État de Pinochet – soutien offert aux réfugiés académiques

Par Peter McInnis

Pour des raisons évidentes, le 11 septembre demeure un jour tristement célèbre que l'on commémore tous les ans. Mais un autre événement notoire, également survenu un 11 septembre, mérite d'être souligné – le 50^e anniversaire du coup d'État chilien de 1973.

Des décennies de progrès civils et économiques réalisés graduellement se sont soudainement évaporées quand les forces militaires dirigées par le général Augusto Pinochet ont renversé le gouvernement Unidad Popular élu démocratiquement et ont assassiné le président Salvador Allende. Le coup d'État est survenu dans le contexte de décennies d'ingérence subversive non déguisée de la part des gouvernements occidentaux, avec à leur tête les États-Unis.

Les détails de l'«Opération Condor» menée dans toute l'Amérique du Sud méritent d'être examinés davantage, mais ce mois de septembre 1973, la population chilienne a été soumise à une «guerre d'anéantissement» et à un régime autoritaire déterminé à user de violence pour se débarrasser de toute voix d'opposition. Le bain de sang qui a suivi a causé la mort de plus de 3 000 âmes, ainsi que la détention, la torture et la «disparition» de 28 000 personnes additionnelles, avant le retour de la démocratie en 1990.

Sans surprise, la junte du général Pinochet s'en est immédiatement prise au milieu académique. De nombreux professeurs et professeurs de l'Université du Chili, située dans la capitale de Santiago, et d'autres établissements d'enseignement ont rapidement compris que leur vie et celle de leur famille étaient gravement menacées. Celles et ceux qui ont échappé aux détentions massives initiales dans le stade national ou aux incarcérations subséquentes avaient prévu de fuir rapidement le pays. Beaucoup se sont retrouvés apatrides, en

quelque sorte, puisque seulement trois pour cent de la population chilienne détenaient un passeport.

Certaines des personnes cherchant refuge ont rejoint l'Argentine voisine puis d'autres nations. Un nombre considérable de personnes a choisi de rejoindre le Canada. Ces réfugiés ont éventuellement atteint plus de 6 000 personnes.

Avant le coup d'État, le milieu académique canadien s'était montré préoccupé par la détérioration de la situation au Chili. Après le 11 septembre 1973, il s'est joint à d'autres groupes laïques et confessionnels pour réclamer l'accueil d'urgence de réfugiés.

Comme le rapportait le Bulletin de l'ACPPU de l'époque, notre association faisait partie des voix qui appelaient à l'action. En octobre, l'ACPPU a adopté une résolution exigeant du gouvernement qu'il étende aux réfugiés chiliens la politique d'ouverture qu'il avait adoptée précédemment à l'endroit des personnes fuyant les crises en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Ouganda. Les membres de l'ACPPU et leurs associations de personnel académique, et plus particulièrement celles des Universités York et Western, ont également réclamé des mesures concrètes dans le cadre des obligations envers le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), desquelles le Canada était signataire.

Malgré tous les efforts de l'ACPPU, du Comité inter-Églises sur le Chili, du Groupe de travail sur l'Amérique latine et de la Coalition on Canadian Policy toward Chile, la position initiale du Canada sur le plan diplomatique était surtout marquée par l'indifférence. Dans une série de télégrammes adressés à Ottawa, l'ambassadeur canadien au Chili, Andrew Ross, conseillait au gouvernement d'éviter d'accueillir des réfugiés, qu'il qualifiait de «bas-fonds de la gauche latino-américaine». Non sans rappeler

l'effroyable formule «aucun, c'est déjà trop» des fonctionnaires canadiens à l'égard des réfugiés juifs avant la Seconde Guerre mondiale, Andrew Ross disait de la junte de Pinochet qu'elle se livrait au nettoyage nécessaire des dissidents politiques et qualifiait d'exagérées les allégations de meurtres généralisés.

D'autres diplomates canadiens ont été touchés par la crise humanitaire et ont tenté d'offrir tout le soutien qu'ils pouvaient. À la fin septembre 1973, le gouvernement canadien a pris la décision mal avisée de reconnaître officiellement le régime Pinochet.

Alors que les perspectives des réfugiés chiliens éventuels au Canada semblaient catastrophiques, l'intervention personnelle de la veuve de Salvador Allende auprès du premier ministre Pierre Trudeau, jumelée à la fuite embarrassante des télégrammes de l'ambassadeur Ross, a mené à la création d'un programme temporaire d'accueil de réfugiés politiques du nom de Mouvement spécial Chili.

La situation au Chili a également eu une influence sur la Fondation de l'ACPPU pour les réfugiés, créée dans les années qui ont suivi pour aider dans un premier temps les personnes fuyant les conséquences de la guerre du Vietnam. Les universitaires canadiens soutiennent depuis longtemps les personnes frappées par la guerre et les bouleversements civils. L'ACPPU a offert son assistance aux membres du milieu académique de pays tels que la Syrie, l'Afghanistan, l'Argentine, le Guatemala, la Colombie, l'Afrique du Sud et l'Iran, ainsi qu'à leurs familles.

Aujourd'hui, face à l'hostilité internationale grandissante envers les personnes réfugiées, les universitaires canadiens doivent garder en tête leur devoir d'appuyer leurs collègues dans la défense de la démocratie, de la liberté académique et des droits de la personne. ■

Executive director's corner

Le coin du directeur général

EDI statements: A threat to academic freedom?



By David Robinson

With some universities and colleges now asking job candidates to submit EDI – equity, diversity and inclusion – statements with their applications, CAUT has been asked whether this practice violates academic freedom. A sub-group of the CAUT Executive Committee considered the matter and determined that the answer to the question is, as lawyers often say: “It depends.”

CAUT policy has long stated that all hiring and promotion decisions should be based only on considerations that are relevant to the effective performance of one’s professional responsibilities. Arguably, such professional responsibilities today include the ability to teach an increasingly diverse and inclusive student body and to conduct research in increasingly diverse and inclusive environments. Consequently, asking prospective professors about their awareness of barriers to equity-deserving groups’ academic success and steps that can be taken to lower and eliminate those barriers seems entirely appropriate and relevant to the job.

On the other hand, we have also seen more prescriptive requirements that ask candidates to submit statements demonstrating how their work aligns with the institution’s specific EDI strategy. This can violate academic freedom in so far as it requires a commitment to a particular perspective of EDI when there are many different and competing views about what constitutes justice, fairness and equity that should be recognized in EDI statements.

For example, law professor Lisa Pruitt submitted a diversity statement to the University of California, Davis that described her experience of growing up in a rural, working-class community and her scholarly work on rural poverty issues. Pruitt’s understanding of diversity, however, was not welcomed by her department’s leadership, which edited out the parts of her statement that focused on class.

The key point is that an institution’s particular perspective on EDI must not restrict alternative viewpoints, nor should it infringe upon the right of academic staff to express their opinion and criticism of the administration and its policies.

In a similar vein, we need to ensure that EDI statements are not administrative-led directives that circumvent collegial decision-making. When it comes to academic appointments, academic freedom requires that decisions be made by faculty peers who are disciplinary experts. If EDI statements constitute standards of appointment that are imposed and assessed from above by administrators, then they can violate academic freedom.

EDI statements are controversial within our membership,

but whether they violate academic freedom really does depend. The statements are not necessarily in themselves problematic for academic freedom if they are demonstrated to be relevant to the job. What matters is what is being mandated, what kind of statements are being required, and who is evaluating them.

To that end, we can better ensure that academic freedom is upheld if no matter what is being asked and evaluated with EDI statements, academics are allowed to approach the topic in ways they see as most relevant to their work, to offer perspectives that diverge from or conflict with the administration, and even to speak for or against the values the statements are intended to advance. ■

Les déclarations EDI sont-elles une menace pour la liberté académique?

Par David Robinson

Certains collègues et universités demandent désormais aux postulants et postulantes à un emploi de joindre à leur dossier de candidature une déclaration EDI (équité, diversité et inclusion). L’ACPPU s’est ainsi vu demander si cette pratique constituait une violation de la liberté académique. Un sous-groupe du Comité de direction de l’ACPPU s’est penché sur la question et a déterminé que la réponse est, comme le disent souvent les avocats, « ça dépend ».

La politique de l’ACPPU stipule depuis longtemps que toutes les décisions d’embauche et de promotion ne devraient être fondées que sur des considérations en rapport avec l’exercice efficace des responsabilités professionnelles d’une personne. Il est permis de penser que ces responsabilités professionnelles incluent aujourd’hui la capacité à enseigner à un corps étudiant de plus en plus diversifié et inclusif et à mener des recherches dans des environnements de plus en plus diversifiés et inclusifs. Par conséquent, demander aux futurs professeurs et professeurs s’ils sont conscients des obstacles à la réussite académique des groupes en quête d’équité et des mesures qui peuvent être prises pour abaisser et supprimer ces obstacles semble tout à fait approprié et pertinent pour le poste.

Par ailleurs, nous avons également constaté des exigences plus contraignantes qui demandent aux candidats et candidates de soumettre des déclarations démontrant comment leur travail s’aligne sur la stratégie spécifique de l’établissement en matière d’EDI. Cela peut constituer une violation de la liberté académique lorsqu’un engagement est ainsi exigé en faveur d’une perspective particulière sur l’EDI où il existe de nombreux points de vue différents et divergents

Executive director's corner

Le coin du directeur général

sur ce qui constitue la justice, l'impartialité et l'équité qui devraient être reconnus dans les déclarations relatives à l'EDI.

Prenons, par exemple, le cas de la professeure de droit Lisa Pruitt qui a soumis à l'Université de Californie, à Davis, une déclaration de diversité dans laquelle elle raconte son expérience d'avoir grandi dans une communauté rurale ouvrière et décrit ses travaux d'érudition sur les questions de pauvreté en milieu rural. Sa conception de la diversité n'a toutefois pas été bien accueillie par la direction de son département, qui a supprimé les parties de sa déclaration qui portaient sur la classe sociale.

Ce qu'il est essentiel de souligner, c'est que la perspective particulière d'un établissement sur l'EDI ne doit pas restreindre les points de vue différents, ni porter atteinte au droit du personnel académique d'exprimer son opinion et ses critiques à l'égard de l'administration et de ses politiques.

Dans le même ordre d'idées, nous devons veiller à ce que les déclarations relatives à l'EDI ne soient pas des directives administratives qui contournent la prise de décision collégiale. En ce qui a trait à des nominations à des postes au sein du corps professoral, la liberté académique exige que les décisions

soient prises par des pairs du corps professoral qui sont des experts de la discipline. Si les déclarations EDI constituent des critères de nomination imposés et évalués par des administrateurs de niveau supérieur, elles pourraient alors violer la liberté académique.

Les déclarations EDI suscitent certes la controverse au sein de nos membres, mais la question de savoir si elles violent la liberté académique dépend vraiment de la situation. Les déclarations ne sont pas nécessairement problématiques en soi pour la liberté académique s'il est démontré qu'elles sont pertinentes pour le travail. Ce qui importe, c'est ce qui est prescrit, quels types de déclarations sont exigés et qui les évalue.

À cette fin, nous pouvons mieux garantir le respect de la liberté académique si, quel que soit l'objet de la question et de l'évaluation des déclarations EDI, les universitaires sont autorisés à aborder le sujet de la manière qu'ils jugent la plus pertinente pour leur travail, à offrir des points de vue qui divergent de ceux de l'administration ou qui sont contradictoires avec eux, et même à s'exprimer pour ou contre les valeurs que les déclarations sont censées promouvoir. ■



PROGRAMME DE FORMATION DE L'ACPPU

La description des cours et les modalités d'inscription se trouvent dans la section Éducation et formation de notre site web.

COURS D'AUTOMNE 2023

Formation sur les actions syndicales, 22 septembre

Formation sur le traitement des griefs, 28 septembre

Formation sur la négociation collective, 23 au 27 octobre

Formation pour s'organiser pour l'action climatique, 4 au 8 décembre

COURS D'HIVER 2024

Formation sur l'organisation syndicale 101, 15 janvier au 2 février

Formation sur le traitement des griefs, 16 février

Formation sur l'action syndicale pour l'équité, 4 au 8 mars

Formation sur la négociation collective, 2 au 5 avril

Si vous avez des questions, veuillez contacter
Anne-Marie Roy, agente principale, campagnes et formation à a.roy@caut.ca





U of T returns Amazon cash after scrutiny

The University of Toronto is [returning](#) a \$450,000 donation from Amazon after CAUT and the University of Toronto Faculty Association expressed concern. The gift appeared to violate U of T's own policies as well as CAUT's guidelines on university/corporate partnerships and academic integrity. CAUT policy requires that all donor agreements be available for public scrutiny, that any conflicts of interest involving sponsored research activities be declared, and that academic staff, not donors, oversee academic decisions. ■

CAUT calls for \$400-million investment in science and research

By CAUT Staff

CAUT is calling for an annual \$400-million investment in the federal research support system, for five years.

As part of its [2024 pre-budget submission](#) to the federal government, CAUT says the funding is needed to support graduate students and early career researchers, to keep scientists and researchers in Canada, and to use Canada's science and research ability to address societal challenges.

CAUT recommended six other ways the federal government can support post-secondary education:

- Increase the number and value of graduate student scholarships and post-doctoral fellowships by \$200 million over two years
- Create a fully funded national post-secondary education strategy, with a vision for public, high-quality, affordable and accessible post-secondary education and research
- Permanently increase the Canada Student Grant to pandemic levels of \$6,000 and reweight Canada's grants and loan model toward a 50:50 ratio
- Amend the Companies' Creditors Arrangement Act and the Bankruptcy and Insolvency Act to exclude public post-secondary education institutions
- Close the gap in Indigenous post-secondary educational attainment and support with an additional \$650-million annual investment
- Renew and expand investments to improve and monitor equity, diversity and inclusion in research and post-secondary education

Read the [full submission](#) on our website to learn more about CAUT's priorities and recommendations. ■

Submission to the federal government on post-secondary insolvency

CAUT [participated](#) in a consultation held by Innovation, Science and Economic Development Canada's Market Framework Policy branch regarding public interest protection for public post-secondary education institutions.

CAUT's [submission](#) underscored the harsh lessons learned from Laurentian University. CAUT urged the federal government to exclude public post-secondary education institutions from federal bankruptcy and insolvency laws without delay. ■

Memorial academic staff join Board of Regents

Memorial University of Newfoundland Faculty Association (MUNFA) President Ashrafee Tanvir Hossain and Executive Member-at-Large from Grenfell Campus Nathalie Pender have joined the Board of Regents, after the province [amended](#) the Memorial University Act to allow faculty appointments.

MUNFA prepared a list of seven elected representatives to join the board at the request of the Minister of Education Krista Lynn Howell. To ensure a democratic process and enhance collegial governance, the list included candidates from partner campus unions as well as MUNFA. The provincial government only appointed two academic staff to the board.

Throughout the appointment process, MUNFA [expressed](#) concern about the suppression of the voices of academic staff members. With the exclusion of partner unions from the board, the association has vowed to continue the fight for changes to Memorial's governance structure to ensure that all academic staff are included in the university's decision-making processes.

During MUNFA's [strike](#) at the beginning of the year, the Newfoundland and Labrador government committed to appointing academic staff to the board to help resolve concerns about governance at the province's only university. ■

Brock University Faculty Association reaches agreement

After members voted [97% in favour of a strike](#) in June, the Brock University Faculty Association [announced](#) that it has reached a tentative agreement with the Brock University administration. On July 18, 98% of BUFA members voted to ratify the agreement. ■

Northern Ontario School of Medicine academic staff unanimously support strike

Members of the Northern Ontario School of Medicine University (NOSM U) Faculty and Staff Association (NUFSA) have voted 100% in favour of a strike mandate as negotiations with the university administration continue.

"NUFSA members' overwhelming strike mandate is a clear indication that medical education faculty and professional staff are willing to take the measures necessary to protect teaching and learning conditions at NOSM U, up to and including a strike," said Darrel Manitowabi, NUFSA President, in a [media release](#). ■

L'Université de Toronto retourne un don à Amazon après un tollé

L'Université de Toronto [retourne](#) un don de 450 000 \$ à Amazon après que l'ACPPU et l'Association des professeurs de l'Université de Toronto eurent exprimé leur inquiétude. Le don semblait enfreindre les propres politiques de l'Université de Toronto ainsi que les lignes directrices de l'ACPPU sur les partenariats entre les universités et les entreprises et sur l'intégrité académique. Les politiques de l'ACPPU exigent que tous les accords avec les donateurs soient accessibles au public, que tout conflit d'intérêts concernant les activités de recherche parrainées soit déclaré et que le personnel universitaire, et non les donateurs, supervise les décisions académiques. ■

L'ACPPU réclame un investissement de 400 millions de dollars dans la science et la recherche

L'ACPPU a réclamé un investissement annuel de 400 millions de dollars dans le système fédéral de soutien à la recherche, et ce, pour une période de cinq ans.

Dans son [mémoire soumis au gouvernement fédéral dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget fédéral 2024](#) au gouvernement fédéral, l'ACPPU affirme que le financement est nécessaire pour soutenir les étudiantes et étudiants diplômés et les chercheuses et chercheurs en début de carrière, pour garder les scientifiques et les chercheurs au Canada et pour utiliser la capacité du Canada en matière de science et de recherche afin de relever les défis sociétaux.

L'ACPPU a recommandé six autres moyens par lesquels le gouvernement fédéral peut soutenir l'éducation postsecondaire:

- Augmenter de 200 millions de dollars sur deux ans le nombre et la valeur des bourses d'études supérieures et des bourses postdoctorales.
- Élaborer une stratégie nationale sur l'éducation postsecondaire entièrement financée, avec une vision relative à l'éducation et la recherche postsecondaires publiques abordables, accessibles et de grande qualité.
- Augmenter de façon permanente la Bourse canadienne pour étudiants au niveau de pandémie de 6 000 dollars et appliquer une nouvelle pondération au modèle de prêts et bourses du Canada afin d'obtenir un ratio de 50/50.
- Modifier la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* et la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* afin d'y soustraire les établissements d'enseignement postsecondaire publics.
- Comblent l'écart des Autochtones en matière de soutien à l'éducation et de scolarisation postsecondaires grâce à un investissement annuel additionnel de 650 millions de dollars.
- Renouveler et accroître les investissements visant à améliorer et à surveiller l'équité, la diversité et l'inclusion dans les milieux de la recherche et de l'éducation postsecondaire.

Pour en savoir plus sur les priorités et les recommandations de l'ACPPU, consultez le texte intégral du [mémoire](#) sur notre site web. ■

Mémoire au gouvernement fédéral concernant l'insolvabilité au niveau postsecondaire

L'ACPPU a participé à une consultation menée par la Direction générale des politiques-cadres du marché d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada sur la protection de l'intérêt public pour les établissements d'enseignement postsecondaire publics.

Le [mémoire](#) de l'ACPPU souligne les dures leçons tirées de l'expérience de l'Université Laurentienne. L'ACPPU demande instamment au gouvernement fédéral d'exclure les établissements publics d'enseignement postsecondaire publics des lois fédérales sur la faillite et l'insolvabilité. ■

Des membres du personnel enseignant de Memorial se joignent au Conseil d'administration

Le président de la Memorial University of Newfoundland Faculty Association (MUNFA), Ashrafee Tanvir, et Nathalie Pender, membre à titre individuel de l'exécutif du Campus Grenfell, se sont joints au Conseil d'administration après que la province a [modifié](#) la *Loi sur l'Université Memorial* afin de

permettre des nominations de professeures et de professeurs.

La MUNFA a préparé une liste de sept représentantes et représentants élus qui vont se joindre au Conseil à la demande de la ministre de l'Éducation, Krista Lynn Howell. Afin d'assurer un processus démocratique et de renforcer la gouvernance collégiale, la liste comprenait des candidats et candidates de syndicats de campus partenaires ainsi que de la MUNFA. Le gouvernement provincial a nommé seulement deux membres du personnel enseignant au Conseil.

Tout au long du processus de nomination, la MUNFA a [exprimé](#) son inquiétude concernant la suppression des voix des membres du personnel enseignant. À la suite de l'exclusion des syndicats partenaires du Conseil, l'association s'est engagée à continuer la lutte pour que des changements soient apportés à la structure de gouvernance de Memorial afin d'assurer que tous les membres du personnel enseignant soient inclus dans les processus de prises de décision de l'université.

Durant la [grève](#) de la MUNFA au début de l'année, le gouvernement de Terre-Neuve et Labrador s'était engagé à nommer des membres du personnel enseignant au Conseil pour aider à résoudre les problèmes liés à la gouvernance dans la seule université de la province. ■

La Brock University Faculty Association est parvenue à un accord

Après que les membres eurent voté à [97 % en faveur d'une grève](#) en juin, la Brock University Faculty Association a [annoncé](#) qu'elle était parvenue à un accord de principe avec l'administration de l'Université Brock. Le 18 juillet, 98 % des membres de la BUFA ont voté pour ratifier la convention. ■

Le personnel académique de l'École de médecine du Nord de l'Ontario soutient unanimement la grève

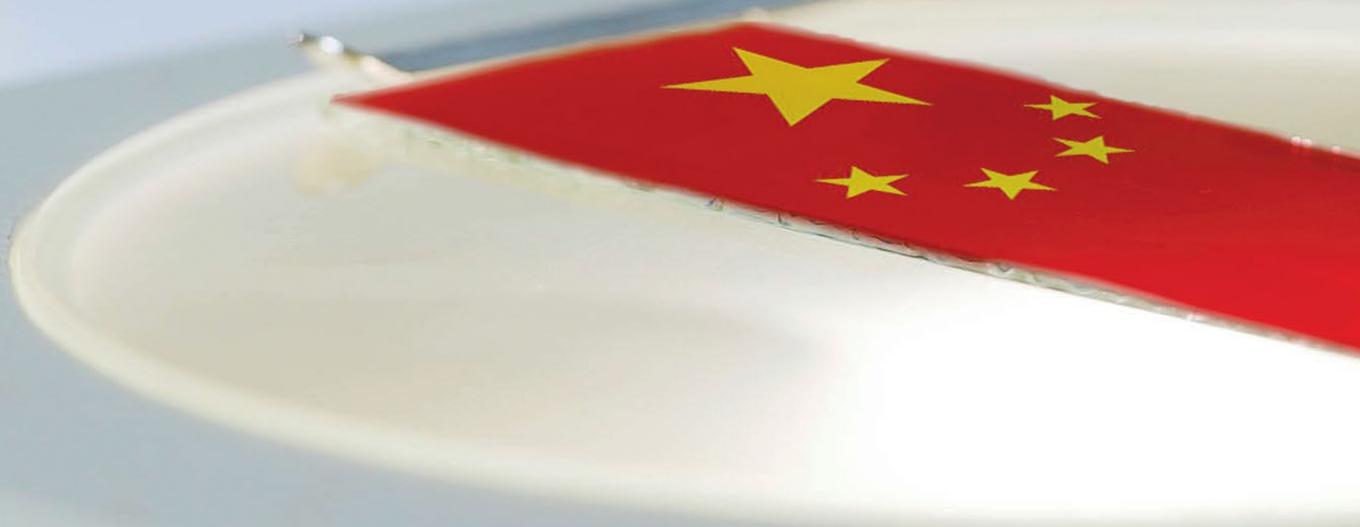
Les membres de la Northern Ontario School of Medicine University Faculty and Staff Association (NUFSA) ont voté à 100 % en faveur d'un mandat de grève, alors que les négociations avec l'administration de l'université se poursuivent.

«L'écrasant mandat de grève des membres de la NUFSA indique clairement que le personnel académique et le personnel professionnel de l'École de médecine du Nord de l'Ontario sont prêts à prendre les mesures nécessaires pour y protéger les conditions d'enseignement et d'apprentissage, y compris la grève», a déclaré Darrel Manitowabi, président de la NUFSA dans un [communiqué de presse](#). ■

FEATURE

Chinese research collaborations under the microscope

By John Lorinc





REPORTAGE SPÉCIAL

Mesures répressives prises par le fédéral sur la recherche sino-canadienne

Par John Lorinc



This spring, the University of Victoria’s newly established [research security office](#) posted a list of Chinese universities that it said faculty should avoid due to unspecified national security risks. The wrinkle, however, was the list was compiled by a dubious Australian-based “think-tank” and the Canadian government, while requiring certain research security measures, had not yet issued any guidance on institutions to avoid.

After several UVic faculty notified the university of the problem, the list was pulled from the website.

“The incident raised serious concerns about how the administration appeared to be putting greater restrictions on research collaboration than what was required,” says UVic Faculty Association president Lynne Marks. She says some members, and particularly those of Chinese descent, now feel targeted and vulnerable.

Academic researchers across the country are dealing with new government guidelines on research security. In 2021, the federal government established a [security risk assessment](#) protocol for National Research Council and NSERC applications, and similar measures for SSHRC and the CIHR are expected to be unveiled before the fall. In last year’s budget, the government provided funding for universities to establish research security offices. While China isn’t named explicitly in these efforts, there’s little doubt that China is the main target, and Chinese-Canadian academics say they are facing suspicion and discrimination.

Carleton University sociologist Xiaobei Chen, whose work focuses on children, youth and critical multicultural studies, has already felt the chill descend over her own scholarship. “I had collaboration with a few universities in China before the COVID public health emergency,” she recounts. “I was a visiting professor to these universities, where I taught, gave public lectures, and mentored junior Chinese academics. I promoted Canadian research through my collaboration with Chinese academics and institutions. I have paused collaboration with Chinese academics as a result of the chilling climate and prevailing suspicion.”

The NSERC screening requirements have also caused researchers to think twice about seeking out funding with Chinese partners. “We apply [for] NSERC funding to support our research programs,” says Lin Cai, a professor of electrical engineering at the University of Victoria and president of the Canadian Association of Chinese Professors. “However, the self-risk assessment mandated by the funding agency, characterized by ambiguously formulated inquiries, holds the potential to result in accusations of ‘false statement,’ carrying

lasting and undesirable ramifications.”

In addition to the new federal restrictions, some provincial governments are imposing their own rules. In 2021, the Alberta government halted all research collaborations involving Chinese research institutions with state links. In Ontario, faculty report frustrations with the provincial research fund denying grant applications involving China or Chinese academics, says Lin Cai. “These rejections stem from the fact that certain co-principal investigators had publications with co-author(s) affiliated with specific universities in China, including seven institutions associated with national defence research, in the past.”

“There’s a lot of anxiety right now,” says CAUT executive director David Robinson. “Security agents are questioning researchers. Many academics of Chinese descent are worried, and many are considering whether they should stay in the country.”

Robinson notes the Trump administration’s so-called China Initiative launched in 2018, which targeted academics suspected of sharing intellectual property with China. About 150 scientists were investigated, some secretly, and the department charged two dozen, with most prosecutions subsequently dropped. Almost nine in ten were Chinese.

In the face of mounting criticisms, the Biden administration pulled the plug on the program. “Last year, the China initiative was abandoned because it was proven to be racially profiling Chinese American academics and basically without substance,” says UVic professor emeritus John Price. A survey of 1,300 academics of Chinese descent in tenure or tenure-track positions in U.S. universities found that 65% were afraid of being investigated and a third intended to avoid applying for federal grants.



Security agents are questioning researchers. Many academics of Chinese descent are worried, and many are considering whether they should stay in the country.



Despite the demise of the China initiative, other versions have cropped up at the state level. Ohio’s Republican-led legislature earlier this year banned all research partnerships with Chinese universities, citing national security. Some congressional legislators in Washington also want to pull the plug on the U.S.-China Science and Technology Agreement, a research cooperation deal that goes back to 1979 and has produced major advances in public health.

Canada’s approach, observers say, risks repeating the same mistakes made in the US. Already, some grant applications are taking longer than normal to process. UVic’s Lin Cai said that many talented graduate students and post-docs from China no longer see Canada as a top destination because of the new research security measures. She also notes that tenure-track professors find themselves “navigating the anxiety of avoiding specific collaborations or subjects that might be interpreted as sensitive.”

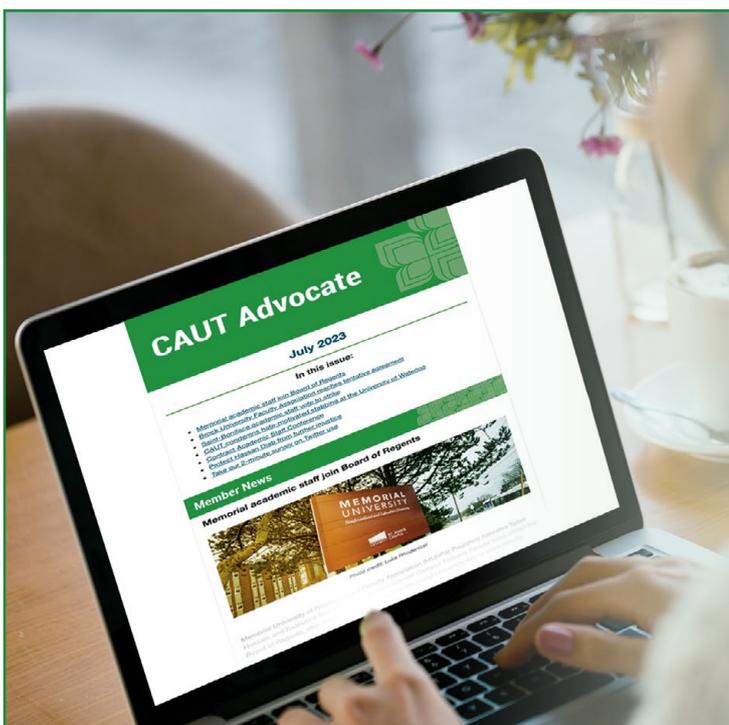
Meanwhile, the university and college community is preparing for the imminent release of the latest security measures that will apply to all the granting agencies. It is anticipated that researchers conducting work in “sensitive” areas, as defined by the government, that involve partnerships



I have paused collaboration with Chinese academics as a result of the chilling climate and prevailing suspicion.

with designated countries or institutions will have to have their proposals screened for security risks.

To date, even a partially completed set of security guidelines has already left its mark on the work of Canadian scholars. “Many academics are simply not applying for research collaboration funding,” says Chen. “Some removed collaborators from their funding applications when told by universities that they do not encourage having collaborators in China.” ■



CAUT ADVOCATE

The Bulletin is now published four times a year. But every month, we send our supporters a newsletter with the latest CAUT and post-secondary education sector news.

Subscribe to get the newsletter straight to your inbox.





Au printemps, le nouveau [bureau de la sécurité de la recherche](#) de l'Université de Victoria a publié une liste d'universités chinoises que les membres du personnel académique devraient éviter en raison de risques non spécifiés pour la sécurité nationale. Le problème, cependant, c'est que la liste a été établie par un groupe de réflexion douteux basé en Australie et que le gouvernement canadien, tout en exigeant certaines mesures de sécurité pour la recherche, n'a pas encore donné d'indications sur les établissements à éviter.

Après que plusieurs professeurs de l'Université de Victoria ont signalé le problème à l'université, la liste a été retirée du site web.

«L'incident a soulevé de sérieuses inquiétudes quant à la manière dont l'administration semblait imposer des restrictions plus importantes que nécessaire à la collaboration en matière de recherche», a déclaré Lynne Marks, présidente de l'association du personnel académique de l'Université de Victoria. Selon elle, certains membres, en particulier ceux d'origine chinoise, se sentent désormais ciblés et vulnérables.

Les chercheurs et chercheuses universitaires de tout le pays sont confrontés aux nouvelles lignes directrices du gouvernement en matière de sécurité de la recherche. En 2021, le gouvernement fédéral a établi un [protocole d'évaluation des risques sur la sécurité nationale](#) pour les demandes au Conseil national de recherches et au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), et des mesures similaires pour le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont attendues d'ici l'automne. Dans le budget de l'année dernière, le gouvernement a accordé des fonds aux universités pour qu'elles créent des bureaux de sécurité de la recherche. Bien que la Chine ne soit pas nommée explicitement dans ces efforts, il ne fait guère de doute que la Chine soit la principale cible, et les universitaires sino-canadiens disent qu'ils font face à de la suspicion et de la discrimination.

Xiaobei Chen, sociologue à l'Université Carleton, dont les travaux portent sur les enfants, les jeunes et les études critiques en matière de multiculturalisme, a déjà senti le froid s'abattre sur ses propres activités. «J'ai collaboré avec quelques universités chinoises avant la crise de santé publique liée à la COVID, explique-t-elle. J'étais professeure invitée dans ces universités, où j'enseignais, donnais des conférences publiques et encadrais de jeunes universitaires chinois. J'ai promu la recherche canadienne en collaborant avec des universitaires et des institutions chinoises. J'ai interrompu ma collaboration avec des universitaires chinois en raison du

climat glacial et de la suspicion qui prévaut.»

Les exigences en matière d'examen du CRSNG ont également incité les chercheurs et chercheuses à réfléchir à deux fois avant de soumettre des demandes de financement. «Nous demandons des fonds au CRSNG principalement pour soutenir nos programmes de recherche, explique Lin Cai, professeure de génie électrique à l'Université de Victoria et présidente de la Canadian Association of Chinese Professors. Cependant, l'auto-évaluation des risques exigée par le conseil subventionnaire, composée de questions formulées de manière ambiguë, peut déboucher sur des accusations de 'fausse déclaration', ce qui peut entraîner des ramifications durables et indésirables.»

Outre les nouvelles restrictions fédérales, certains gouvernements provinciaux imposent leurs propres règles. En 2021, le gouvernement de l'Alberta a interrompu toutes les collaborations de recherche impliquant des institutions de recherche chinoises ayant des liens avec l'État. En Ontario, le personnel académique se dit frustré par le fait que le conseil subventionnaire de recherche provincial refuse les demandes de subvention impliquant la Chine ou des universitaires chinois, affirme M^{me} Cai. «Ces refus s'expliquent par le fait que certains chercheurs et chercheuses principaux ont collaboré par le passé avec certaines universités chinoises, dont sept institutions associées à la recherche en matière de défense nationale.»

«Il y a beaucoup d'anxiété en ce moment, a déclaré David Robinson, directeur général de l'ACPPU. Les agents et agentes de sécurité interrogent les chercheurs et chercheuses. De nombreux universitaires d'origine chinoise sont inquiets et beaucoup se demandent s'ils doivent rester dans le pays.»

M. Robinson note que la soi-disant «Initiative Chine» de l'administration Trump, lancée en 2018, ciblait



Les agents et agentes de sécurité interrogent les chercheurs et chercheuses. De nombreux universitaires d'origine chinoise sont inquiets et beaucoup se demandent s'ils doivent rester dans le pays.



des universitaires soupçonnés de partager la propriété intellectuelle avec la Chine. Environ 150 scientifiques ont fait l'objet d'une enquête, parfois secrète, et le département en a inculpé deux douzaines, la plupart des poursuites ayant été abandonnées par la suite. Près de neuf sur dix étaient chinois.

Face aux critiques croissantes, l'administration Biden a mis fin au programme. «L'année dernière, l'initiative sur la Chine a été abandonnée parce qu'il a été prouvé qu'elle constituait un profilage racial des universitaires américains d'origine chinoise et qu'elle était fondamentalement sans substance», explique John Price, professeur émérite à l'Université de Victoria. Une enquête menée auprès de 1 300 universitaires d'origine chinoise occupant des postes permanents ou menant à la titularisation dans des universités américaines a révélé que 65 % d'entre eux craignaient de faire l'objet d'une enquête et qu'un tiers d'entre eux avaient l'intention d'éviter de demander des subventions fédérales.

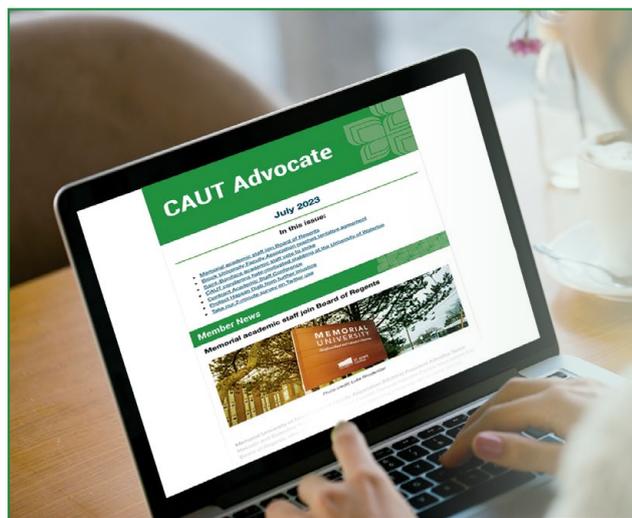
Malgré la disparition de l'initiative sur la Chine, d'autres versions ont vu le jour au niveau des États. Au début de l'année, l'assemblée législative de l'Ohio, dirigée par les républicains, a interdit tout partenariat de recherche entre les universités de l'État et les universités chinoises, en invoquant la sécurité nationale. À Washington, certains membres du Congrès veulent également mettre fin à l'accord de coopération scientifique et technologique entre les États-Unis et la Chine, qui remonte à 1979 et a permis des avancées majeures en matière de santé publique.

Selon des observateurs, l'approche du Canada risque de répéter les mêmes erreurs que celles commises aux États-Unis.

Déjà, le traitement de certaines demandes de subvention prend plus de temps que d'habitude. M^{me} Cai, de l'Université de Victoria, a déclaré que de nombreux étudiants et étudiantes de troisième cycle et post-doctorants et post-doctorantes chinois talentueux ne considèrent plus le Canada comme une destination de choix en raison des nouvelles mesures de sécurité en matière de recherche. Elle note également que les professeurs et professeures occupant un poste menant à la titularisation se retrouvent à «devoir gérer l'anxiété de contourner des collaborations spécifiques ou des sujets qui pourraient être interprétés comme sensibles».

Entretiens, la communauté universitaire et collégiale se prépare à la publication imminente des dernières mesures de sécurité qui s'appliqueront à tous les organismes subventionnaires. Il est prévu que les chercheurs et chercheuses menant des travaux dans des domaines «sensibles», tels que définis par le gouvernement, qui impliquent des partenariats avec des pays ou des institutions désignés, devront soumettre leurs demandes à un examen approfondi des risques de sécurité.

À ce jour, un ensemble de lignes directrices en matière de sécurité, même partiellement achevé, a déjà laissé sa marque sur les travaux des universitaires canadiens. «De nombreux universitaires ne demandent tout simplement pas de financement pour la collaboration en matière de recherche, explique M^{me} Chen. Certains ont retiré des collaborateurs et collaboratrices de leur demande de financement lorsque les universités leur ont dit qu'elles n'encourageaient pas la présence de telles personnes en Chine.» ■



Le Défenseur de l'ACPPU

Le Bulletin est désormais publié quatre fois par an. Mais chaque mois, nous envoyons à nos adhérents une lettre d'information contenant les dernières nouvelles de l'ACPPU et du secteur de l'enseignement postsecondaire.



Abonnez-vous pour recevoir la lettre d'information directement dans votre boîte de réception.

Letter to the Editor

Lettre à la rédaction

By George Elliott Clarke

I write again to comment on the failure of the *bulletin* to address the issue of “cancellation” campaigns—and/or “gangstalking” (the term utilized by the Canadian Civil Liberties Association), i.e., bullying and harassment conducted to censure, censor or silence academics (and other intellectuals, including writers), actions which are—I hold—strictly heinous when backed by other members of the intelligentsia—citizens whose work relies upon free speech guarantees.

Yet, while both the CAUT and the Writers’ Union of Canada (WUC) swiftly denounce actions undertaken by governments or cultural administrators to interfere with or to impede intellectual/pedagogical civil liberties, both have been slow to condemn “third-party” or “civil society” (whether rightist *Volk* or leftist *Woke*) efforts to deny scholars, writers, or public speakers a chance to debate perspectives, bear witness to experiences (creatively fictitious or perfectly factual), or to share scholarship.

Nevertheless, these suppressive, oppressive and repressive regimes are just as horribly damaging to the free exchange of ideas—as well as threatening to personal security—as are the much more brazen examples of despots banning or burning books or cops swinging batons at protesters’ heads.

I am moved to write again because the May-June 2023 issue of the *bulletin* carries an informative interview with Mr. Samuel Dunietz, who protests rightly American state legislators attacking post-secondary education institutions for circulating or teaching (or even reading) ideas that run afoul of a particular ideology.

Mr. Dunietz states eloquently his opposition to attempted, governmental interference in academia, noting, “The ability of faculty and post-secondary institutions to be free of interference and to have the security to innovate is crucial to the discourse of democracy and necessary for a free society.” That’s all very well and good, but I find it troubling

that Mr. Dunietz collapses “Anti-woke”-ism into only Republican barbarism, but says nothing (i.e., nothing printed in the interview) about “civil society” activists—of either right or left ilk—attempting to thwart academics (or other intellectuals) from sharing publicly their research or their teachings because one side or another dreads that the content of the speech or writing will violate philosophical, political, or ideological perspectives that proponents believe beyond reproach or even reasonable doubt.

My quarrel here is not with Mr. Dunietz, who seems affable and fair-minded, wise and good-intentioned, but with the Canadian intelligentsia’s failure or refusal to condemn the shouting down of academics (and others)—and the promotion of assaults upon our persons—practices fomented by parties who seek no discussion, but do want books pulled from circulation or syllabi, or who seek the censure or (attempted) firing of professors who advocate ideas that these cabals find or deem disagreeable.

It is cowardice and hypocrisy to pretend that the only threat to ourselves arises from Neanderthal administrations or authoritarian (foreign) governments or states. We also need to reject forthrightly censorship calls from both leftist-and-rightist, self-righteous “activists”—as well as from their often nicely tenured allies who will okay bullying tactics so long as the Putsches are conducted against persons whose ideas they dispute.

Perils to academic freedom are not always bluntly identifiable in terms of sighting the gloved fists and jackboots of (offshore) tyrannies brazenly “cracking down” on minorities, refuseniks, dissidents. No, sometimes, the dangers arise from citizens who feel that, given their affiance to a vital, socio-political movement, they have a “right” to forcefully drive intellectuals from our desks and/or from lecture halls. Rather, we must cast a cold eye on all self-appointed guardians of public/political “morality,” all of our domestic,

“politically correct” versions of Iran’s “Morality Police,” and all the proponents of “Two-Minutes Hate” campaigns (as seen in Orwell’s 1984).

Although it is unpopular to say so, even communities articulating exquisitely righteous grievance cannot be permitted to stifle academic exchange or, for that matter, artistic expression. So, shame on our academic organs for not denouncing this serious, anti-democratic menace—and, yes, may a righteous degree of shame redound upon the WUC as well.

A necessary coda

When I wrote my Letter to the Editor of *bulletin* last July 18, 2023, it was a follow-up to a previous letter, sent in Fall 2022 (in response to the September 2022 *bulletin* editorial), whose content was similar (and which was, like the above letter, copied to the WUC), i.e., a protest against the facile criticism of the illiberal actions of noxious actors elsewhere, while domestic censorship prompted by social activists (of whatever ilk) gets studiously (pun intended) ignored.

I do object to that Canadian tendency to fault others for dogmatic discourse and violent bigotry, while not recognizing spasms of intolerance right here, within our own borders, especially when the perpetrators are not, for example, toxic-fume-spewing truckers lusting to “F**k Trudeau,” but persons who advocate social justice agendas that many of us support.

Yet, censorship is censorship, and I do not think that anyone’s allegedly “progressive” intent accords them fiat to decide who can speak and who must not. Indeed, the reason why we have a Charter of Rights and Freedoms—and supposedly liberal academic, journalistic, literary, and arts institutions—is to preserve space—amid the commons—for frank discussion, fierce debate, and free exchange of perspectives and positions.

Thus, I am heartened to know now “that CAUT has recently adopted a policy in response to concerns about so-called ‘de-platforming’... The policy is consistent

with our statement on academic freedom that states that no expression or idea, within the law, should be prohibited on a university or college campus.” I am quoting from CAUT Executive Director David Robinson’s email to me of August 3, 2023. He continues on to state, “A decision in January of this year by the University of Lethbridge administration to cancel a scheduled talk by a former academic of Mount Royal led us to issue this statement: <https://www.caut.ca/latest/2023/02/caut-university-lethbridge-was-wrong-cancel-campus-talk>”

I applaud this measure. But do other Canadian organs of opinion, creativity, and research uphold these principles? Well, I chose to “cc” my *bulletin* letters to the WUC executive because, in the winter of 2020, when I was first being aggressively “blacklisted”—and permitted no fair opportunity to rebut scurrilous defamation—the WUC said, replying to my appeal for aid, something like this: “We don’t want to raise the ire of communities that we are trying to court, and we fear that could happen if we offer you support. We feel for you, but you’re on your own.” Thus, I must call

out hypocrisy when the WUC castigates—loudly—offshore fatwas issued by the usual suspects but is silent when the home-grown dictators of censorship are those who credit that a roaring bullhorn equals—organically—the promulgation of virtue. No! Here are the true moral equivalents: No human rights without civil liberties; and no civil liberties without human rights. ■

George Elliott Clarke
Department of English, University of Toronto.

Check out our Equity Toolkit online

RESOURCES AND CASE STUDIES ON:

Strengthening the
Academic Staff Association

Equity Data

Equitable Compensation

Equity in Appointments

Academic Freedom and Equity

Glossary of Equity Terms

And more!

Learn more at:
caut.ca/equity-toolkit/





NOUVEAU

Programme d'affinité de voyage des membres de l'ACPPU

L'ACPPU est heureuse d'annoncer un nouveau programme exclusif d'affinité de voyage à ses membres, amis et famille par l'intermédiaire de Local Hospitality.

Réalisez des économies pouvant dépasser 50 %, et en moyenne 10 à 20 % en dessous du marché sur les hôtels, locations de voitures et divertissements autour du monde.

Économisez du temps et de l'argent.

Laissez-les négocier les meilleures offres et comparer les prix pour vous.

N'importe quel hôtel, n'importe quelle voiture, n'importe quel billet, n'importe où, n'importe quand.

VISITEZ

cutt.ly/CAUT-Affinity

utilisez le mot de passe « caut »
et commencez à économiser.

BON VOYAGE!



SCANNE-MOI

Letter to the Editor

Lettre à la rédaction

Par **George Elliott Clarke**

Je prends de nouveau la plume afin de commenter l'incapacité du *bulletin* à traiter de la question des campagnes «d'annulation» – ou du phénomène du «gangstalking» (le terme utilisé par l'Association canadienne des libertés civiles qui signifie une attaque groupée), c'est-à-dire l'intimidation et le harcèlement ayant pour but de censurer ou de faire taire les universitaires (et d'autres intellectuels, notamment les écrivaines et écrivains), des actions qui sont – je crois – strictement haineuses lorsqu'elles sont soutenues par d'autres membres de l'élite intellectuelle – des citoyens qui comptent sur les garanties de liberté de parole pour effectuer leur travail.

Et pourtant, alors que l'ACPPU et The Writers' Union of Canada (TWUC) dénoncent rapidement les actions entreprises par les gouvernements ou les administrateurs culturels pour entraver les libertés civiles intellectuelles et pédagogiques, ces deux organismes ont été très lents à condamner les efforts des «tiers» ou de la «société civile» (qu'il s'agisse de *Volk* de droite ou de *Woke* de gauche) afin d'empêcher les professeures et professeurs, les écrivaines et écrivains ou les conférencières et conférenciers de débattre de leurs points de vue, de témoigner de leurs expériences (sous forme d'œuvres de fiction ou de récits parfaitement factuels), ou de partager une mission professorale.

Pourtant, ces régimes suppressifs, oppressifs et répressifs sont tout autant dommageables à l'échange d'idées en toute liberté – ainsi que menaçants pour la sécurité personnelle – que le sont les exemples bien plus impudents de despotes qui interdisent ou brûlent des livres ou de policiers qui matraquent des manifestants.

Je ressens la nécessité de m'exprimer à nouveau parce que le numéro de mai-juin 2023 du *bulletin* contenait le compte-rendu d'une entrevue instructive avec M. Samuel Dunietz, qui dénonce à raison les législateurs d'États américains

qui attaquent les établissements d'enseignement postsecondaires qui prônent la diffusion, l'enseignement (ou même la lecture) d'idées qui vont à l'encontre d'une certaine idéologie.

M. Dunietz explique avec éloquence son opposition aux tentatives d'interférence gouvernementale dans le milieu universitaire et note : «La capacité du corps professoral et des institutions d'enseignement postsecondaires d'être libres d'interférence et d'avoir la sécurité nécessaire pour innover est cruciale pour le discours démocratique et nécessaire à une société libre.» Tout cela est bien beau, mais je trouve qu'il est troublant que M. Dunietz attribue *seulement* la culture «anti woke» au barbarisme républicain, mais qu'il ne dise rien (c'est-à-dire, rien qui ne soit rapporté dans l'entrevue) à propos des activistes de la «société civile» – de gauche ou de droite – qui tentent d'empêcher le corps professoral (ou d'autres intellectuels) de faire connaître publiquement leurs recherches ou la matière qu'ils enseignent parce qu'un côté ou l'autre craint que le contenu de la conférence ou de l'article viole les points de vue philosophiques, politiques ou idéologiques que ces activistes croient profondément vrais et incontestables.

Mon indignation n'est pas dirigée contre M. Dunietz, qui semble affable et impartial, intelligent et bien intentionné, mais envers l'échec ou le refus de l'élite intellectuelle canadienne de condamner le harcèlement des professeures et professeurs (ou autres) – ainsi que la promotion de la violence physique envers nous. Il s'agit de pratiques de tiers qui refusent toute discussion, mais qui souhaitent que des livres soient retirés de la circulation ou des programmes d'enseignement, ou qui veulent censurer ou tentent de faire renvoyer les professeurs qui défendent des idées que ces complotistes jugent désagréables.

Il est lâche et hypocrite de prétendre que la seule menace envers nous provient d'administrations préhistoriques ou d'états et de régimes (étrangers)

autoritaires. Nous devons également rejeter directement les appels à la censure de la part des «activistes» de gauche ou de droite convaincus de détenir la vérité – ainsi que de leurs alliés souvent employés de longue date qui vont approuver les tactiques d'intimidation tant que celles-ci sont dirigées contre les personnes dont ils contestent les idées.

Les menaces à la liberté académique ne sont pas toujours identifiables facilement comme la tenue des militaires de régimes tyranniques (étrangers) qui désirent «écraser» les minorités, les refuzniks et les dissidents. Non, parfois, le danger provient de citoyens convaincus que leur appartenance à un mouvement sociopolitique vital leur donne le «droit» d'arracher de force les intellectuels de leurs bureaux ou de les jeter hors de leurs salles de conférence. Nous devons plutôt regarder avec lucidité tous les gardiens autoproclamés de la «moralité» publique ou politique, toutes nos versions nationales et «politiquement correctes» de la «police iranienne de la moralité», et tous les promoteurs de campagnes des «Deux minutes de la haine» (comme dans le roman *1984* de Georges Orwell).

Bien qu'il soit impopulaire de l'affirmer, même les communautés qui formulent des griefs tout à fait vertueux ne peuvent être autorisées à réprimer les échanges académiques ou, d'ailleurs, l'expression artistique. Alors, honte à nos institutions académiques de ne pas dénoncer cette grave menace antidémocratique – et, oui, qu'une juste honte retombe aussi sur la TWUC.

Une coda nécessaire

Lorsque j'ai écrit ma lettre au rédacteur en chef du *bulletin* le 18 juillet 2023, il s'agissait d'un suivi à une lettre précédente envoyée à l'automne 2022 (en réponse à l'éditorial du *bulletin* de septembre 2022), dont le contenu était similaire (et qui avait été, tout comme la lettre ci-dessus, envoyée en copie à la TWUC), c'est-à-dire une protestation contre la critique facile des gestes nuisibles posés par des dictatures à

Letter to the Editor

Lettre à la rédaction

l'étranger alors qu'au pays, la censure promue par les activistes sociaux (de droite ou de gauche) ne fait l'objet d'aucune critique.

Je m'objecte à la tendance canadienne d'accuser les autres de tenir des discours dogmatiques ou de faire preuve d'un violent sectarisme, sans reconnaître les spasmes de l'intolérance ici même au pays, à l'intérieur de nos frontières, en particulier lorsque les auteurs ne sont pas des chauffeurs de camion crachant leurs fumées toxiques qui rêvent de «F**k Trudeau», mais bien des personnes qui défendent des causes de justice sociale que bon nombre d'entre nous appuient.

Cependant, la censure est la censure, et je ne pense pas que quiconque se déclarant «progressiste» croit qu'il a le droit de décider qui est autorisé à parler et qui ne l'est pas. En fait, la raison pour laquelle nous avons une Charte des droits et libertés – ainsi que des institutions académiques, journalistiques, littéraires et culturelles supposément libérales – est de préserver (comme aux Communes) un espace pour la discussion franche, des débats enflammés et l'échange libre de

points de vue et d'opinions.

Par conséquent, je me réjouis de savoir que «L'ACPPU a récemment adopté une politique en réponse aux préoccupations à propos du sociomuselage... La politique est cohérente avec notre énoncé sur la liberté académique qui dit qu'aucune expression ou idée, dans le respect de la loi, ne doit être prohibée sur un campus collégial ou universitaire.» Je cite le courriel que m'a envoyé David Robinson, directeur général de l'ACPPU, le 3 août 2023. Il poursuit en écrivant «À cause de la décision prise en janvier de cette année par l'administration de l'Université de Lethbridge d'annuler une conférence par un ancien professeur de Mount Royal, l'ACPPU a publié le communiqué suivant : <https://www.caut.ca/fr/latest/2023/02/acppu-luniversite-de-lethbridge-eu-tort-dannuler-une-conference-sur-le-campus>”

J'applaudis cette mesure. Mais je me suis demandé si, au Canada, d'autres organes d'opinion, de créativité et de recherche respectaient ces principes. J'ai décidé d'envoyer une copie de mes lettres adressées au *bulletin* à la direction

de la TWUC parce qu'au cours de l'hiver 2020, lorsque j'ai été placé agressivement sur une «liste de rejet» – sans avoir la possibilité de me défendre contre un tissu de calomnies – la TWUC a déclaré, en réponse à mon appel à l'aide, quelque chose comme ceci : «Nous ne voulons pas provoquer la colère des communautés que nous essayons de courtiser, et nous craignons que cela se produise si nous vous appuyons. Nous compatissons avec vous, mais vous devez vous débrouiller seul.» Par conséquent, je dois souligner l'hypocrisie lorsque la TWUC dénonce avec véhémence les fatwas déclarées à l'étranger par les suspects habituels, mais qu'elle ne dit mot lorsque les dictateurs de la censure au pays sont ceux qui déclarent qu'un message tonitruant dans un porte-voix équivaut à la promotion de la vertu. Non! Voici les véritables équivalents moraux : pas de droits de la personne sans libertés civiles; et pas de libertés civiles sans droits de la personne. ■

George Elliott Clarke
Département d'anglais, Université de Toronto



Demand better funding for colleges and universities

Join us in demanding better funding for our public colleges and universities.

Demandons un meilleur financement pour nos collèges et universités

Joignez-vous à nous pour réclamer un meilleur financement de nos collèges et universités publics.

[caut.ca](https://www.caut.ca) // [acppu.ca](https://www.acppu.ca)

Effective communication during recent strikes



By Rachel Brickner, Andrew Biro
and Joseph Hayes

A record-breaking six Canadian Association of University Teachers member associations went on strike in the 2021-2022 academic year. Seven more academic staff unions went on strike the following year. This resurgence of labour militancy in the post-secondary sector occurred amid crisis and transition within Canadian media.

In the summer and fall of 2022, we interviewed members of the communications teams from five of the six unions that had been on strike to understand how they approached communications in this shifting media environment. They (and we) learned three major lessons.

First, to the extent that strikes were covered in traditional media, stories tended to present unfiltered reporting that adhered to journalistic conventions of “balanced” coverage but offered readers little guidance in terms of assessing the truthfulness of competing claims. This gave unions and university administrators the same opportunity to communicate their messages directly to the public.

Another feature of traditional media coverage was a tendency to frame strikes as disputes over salaries, minimizing other critical issues like governance, equity and job security. To the extent that there was more in-depth coverage of the strikes in traditional media, this tended to happen in outlets that were smaller in geographic or financial scale.

Strikes at Lethbridge and Université Sainte-Anne, for example, received more fulsome coverage in the newspapers in

their local communities than in the larger dailies in Edmonton, Calgary or Halifax. The *Lethbridge Herald* was seen as having good coverage, as was the *Winnipeg Free Press* for the University of Manitoba Faculty Association strike; neither is part of a major chain.

Second, while communicating to the broader public via traditional media was important, communication teams recognized that their most important audience was the union’s membership. One interviewee spoke of thinking of audiences in terms of concentric circles: union members in the centre, then students and other members of the university community, and the broader public as the outer ring. This schematic was complicated by others who found a variety of audiences outside the university, including government, the local labour movement, and other faculty unions across the country.

Communications teams were concerned with keeping a professional tone, being accountable to different constituencies, including students and parents, and bolstering members’ morale and solidarity. Truth-telling, reasonableness and professionalism were important for garnering the support of members, students and others who were less inclined to see the strike as a “political” struggle.

Interestingly, several unions also reported that during their strikes, university administrations stopped communicating with the broader public and even with students and other university community members. In those cases, unions’ communications teams took the role of communicating positions and bargaining updates to external audiences seriously.

Many unions supplied regular updates for students and parents. The University of Lethbridge Faculty Association held

multiple town halls for students and parents, which not only generated support but also allowed members to see the union’s commitment to transparency and open dialogue.

Third, creating effective social media content was especially important for reaching students. It meant tailoring messages for each platform that would resonate with the audience. The informal nature of social media forced unions to find a balance between keeping a professional tone and embracing the possibilities for irreverence afforded by the different platforms. Internet memes provided an example of this tension, with some of the work of editorializing and supplying more edgy “takes” done by students and other allies.

Effective use of social media is a particular skill that requires time and commitment to generate an audience, a task that should be done in advance of the need to send critical messages. The social media ecosystem is evolving rapidly. Whereas students may have been found on Facebook in 2010 or Twitter in 2015, unions had more success reaching students on Instagram in 2021-2022. TikTok was recognized as the up-and-coming platform where students were most likely to be found, but few union communications teams were using it.

Here, too, there is a balance to be struck between keeping a “professional” tone versus the generic conventions of social media platforms that are designed to appeal to youth rather than older professionals. Still, whatever challenges there were for unions to communicate via new social media, there is no evidence that university administrators had any more success. The lesson is that communication strategies should focus on medium and form as well as on content and tone.

All the above lessons learned

underscore the importance of deploying communications strategies well in advance of job action. This includes communicating with students and others about the process of bargaining and the issues at stake, setting up a tone that supports a positive image of the union that can be sustained over time, and cultivating audiences across multiple platforms.

In an evolving media landscape, getting the message out through mainstream media coverage is still important, but key components of the message can be distorted and key constituencies will not be reached. While it makes sense that union committees will need to scale up during job action, our research suggests that the complexity and importance of communications means that building a

foundation for effective communication should be a priority during periods between bargaining. ■

Rachel Brickner and Andrew Biro are Professors in the Department of Politics at Acadia University. Joseph Hayes is a Professor in the Department of Psychology at Acadia University. All three played important roles during the Acadia University Faculty Association strike of February 2022.



CAUT NATIONAL SCHOOL PROGRAMS

Course descriptions, schedules, and registration details can be found on the Education and Training section of our website.

FALL 2023 COURSE SCHEDULE

- Job Action Training, September 22, 2023
- Grievance Handling Course, September 28, 2023
- Collective Bargaining Training, October 23 – 27, 2023
- Organizing for Climate Action, December 2 – 8, 2023

WINTER 2024 COURSE SCHEDULE

- Organizing School, January 15 – February 2, 2024
- Grievance Handling Course, February 16, 2024
- Labour Action for Equity Course, March 4 – 8, 2024
- Collective Bargaining Training, April 2 – 5, 2024

If you have any questions, please contact
Anne-Marie Roy, Senior Organizing and Education Officer, at a.roy@caut.ca





NEW CAUT Member Travel Affinity Program

CAUT is pleased to announce a new exclusive **Travel Affinity Program** to our members, friends & family through Local Hospitality.

This provides you savings that may exceed 50%, and will average 10-20% below-market on all hotels, car rentals and entertainment around the world.

Save time and money.

Let them negotiate the best deals and comparison prices for you.

Any hotel, any car, any ticket, anywhere, anytime.

VISIT

cutt.ly/CAUT-Affinity

use the password 'caut'
and start saving.

SAFE TRAVELS!



SCAN ME



L'efficacité des communications lors des récentes grèves

Par Rachel Brickner,
Andrew Biro et Joseph Hayes

Un nombre record de six associations membres de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université ont fait grève au cours de l'année académique 2021-2022. L'année suivante, sept autres syndicats de personnel académique se sont mis en grève. Cette résurgence du militantisme syndical dans le secteur postsecondaire s'est produite dans un contexte de crise et de transition au sein des médias canadiens.

Au cours de l'été et de l'automne 2022, nous avons interrogé des membres des équipes de communication de cinq des six syndicats qui avaient fait grève, afin de comprendre comment ils abordaient la communication dans cet environnement médiatique changeant. Ils ont (et nous avons) tiré trois leçons majeures.

Premièrement, lorsque les grèves ont été couvertes par les médias traditionnels, les articles ont eu tendance à présenter des reportages non filtrés qui respectaient les conventions journalistiques d'une couverture « équilibrée », mais n'offraient à l'auditoire que peu de repères pour évaluer la véracité des affirmations concurrentes. Les syndicats et les administrations universitaires ont ainsi eu la même possibilité de communiquer leurs messages directement au public.

Une autre caractéristique de la couverture médiatique traditionnelle est la tendance à présenter les grèves comme des conflits sur les salaires, en minimisant d'autres questions fondamentales comme la gouvernance, l'équité et la sécurité d'emploi. Lorsque les médias traditionnels ont couvert les grèves de manière plus approfondie, c'était généralement dans des organes de presse de moindre envergure géographique ou financière.

Les grèves à l'Université de Lethbridge et à l'Université Sainte-Anne, par

exemple, ont fait l'objet d'une couverture plus complète dans les journaux de leurs communautés locales que dans les grands quotidiens d'Edmonton, de Calgary ou de Halifax. On considère que le *Lethbridge Herald* a bien couvert la grève à l'Université de Lethbridge, tout comme le *Winnipeg Free Press* en ce qui concerne la grève de l'association du personnel enseignant de l'Université du Manitoba.

Deuxièmement, si la communication avec le grand public par le biais des médias traditionnels est importante, les équipes de communication reconnaissent que leur public prioritaire est constitué des membres du syndicat. L'une des personnes interrogées a évoqué la notion du public en termes de cercles concentriques : les membres du syndicat au centre, puis le milieu étudiant et les autres membres de la communauté universitaire, et enfin le grand public en périphérie. Ce schéma a été compliqué par d'autres qui ont trouvé un public varié en dehors de l'université, y compris le gouvernement, le mouvement syndical local et d'autres syndicats de personnel enseignant à travers le pays.

Étant redevables envers différents groupes, y compris le milieu étudiant et les parents, les équipes de communication se sont efforcées de conserver un ton professionnel et de soutenir le moral et la solidarité des membres. Dire la vérité, être raisonnable et faire preuve de professionnalisme étaient importants pour obtenir le soutien des membres, du milieu étudiant et d'autres personnes moins enclines à considérer la grève comme une lutte « politique ».

Il est intéressant de noter que plusieurs syndicats ont également signalé que pendant leurs grèves, les administrations universitaires ont cessé de communiquer avec le grand public et même avec le milieu étudiant et les autres membres

de la communauté universitaire. Dans ces cas, les équipes de communication des syndicats ont pris au sérieux leur rôle d'informer le public externe des positions des parties et de l'évolution de la situation.

De nombreux syndicats ont régulièrement fait le point auprès du milieu étudiant et des parents. L'association du personnel enseignant de l'Université de Lethbridge a organisé plusieurs réunions publiques à l'intention du milieu étudiant et des parents, ce qui non seulement a généré du soutien, mais a également permis aux membres de constater l'engagement du syndicat en faveur de la transparence et d'un dialogue ouvert.

Troisièmement, la création de contenu efficace sur les médias sociaux est particulièrement importante pour atteindre la population étudiante. Il s'agissait d'adapter les messages à chaque plateforme pour qu'ils trouvent un écho auprès du public. La nature informelle des médias sociaux a obligé les syndicats à trouver un équilibre entre le maintien d'un ton professionnel et les possibilités d'irrévérence offertes par les différentes plateformes. Les mêmes Internet ont fourni un exemple de cette tension, alors qu'une partie du travail éditorialiste et des « prises » plus audacieuses était effectuée par des membres de la communauté étudiante et d'autres alliés.

L'utilisation efficace des médias sociaux est une compétence particulière qui nécessite du temps et de l'engagement pour générer un auditoire, une tâche qui doit se faire en amont de l'envoi de messages critiques. L'écosystème des médias sociaux évolue rapidement. Alors que les membres de la population étudiante auraient pu être trouvés sur Facebook en 2010 ou sur Twitter en 2015, les syndicats ont eu plus de succès à rejoindre la population étudiante sur Instagram en 2021-2022. TikTok a été reconnu comme la nouvelle

plateforme où le milieu étudiant était le plus susceptible d'être rejoint, mais peu d'équipes de communication des syndicats l'utilisaient.

Là encore, il faut trouver un équilibre entre le maintien d'un ton « professionnel » et les conventions génériques des plateformes de médias sociaux qui sont conçues pour attirer les jeunes plutôt que le milieu professionnel plus âgé. Pourtant, quels que soient les défis auxquels les syndicats ont dû faire face pour communiquer via les nouveaux médias sociaux, rien ne prouve que les administrations d'université aient eu plus de succès. Il en ressort que les stratégies de communication doivent se concentrer

sur le support et la forme, ainsi que sur le contenu et le ton.

Tous les enseignements tirés ci-dessus soulignent l'importance de déployer des stratégies de communication bien avant l'action syndicale. Il s'agit notamment d'informer la population étudiante et d'autres personnes sur le processus de négociation et les enjeux, d'adopter un ton favorisant une image qui soit positive pour le syndicat et qui puisse être maintenue dans le temps, et de cultiver un auditoire sur de multiples plateformes.

Dans un contexte médiatique en pleine évolution, il demeure important de faire passer le message par le biais des médias traditionnels, mais les éléments clés du

message peuvent être déformés, et les principaux groupes d'intérêt ne seront pas atteints. Bien qu'il soit logique que les comités syndicaux intensifient leurs activités en période d'action syndicale, notre étude suggère que la complexité et l'importance de la communication impliquent de prioriser la mise en place d'une base de communication efficace entre les périodes de négociation. ■

Rachel Brickner et Andrew Biro sont professeure et professeur au département de politique de l'Université Acadia. Joseph Hayes est professeur au département de psychologie de l'Université Acadia. Tous trois ont joué un rôle important lors de la grève de l'association du personnel enseignant de l'Université Acadia en février 2022.

Consultez notre trousse de l'équité en ligne

RESSOURCES ET ÉTUDES DE CAS SUR :

Renforcement de l'association de personnel académique

Données sur l'équité

Rémunération équitable

Équité dans les nominations

Liberté académique et équité

Glossaire des termes d'équité

Et plus encore!

En savoir davantage :
caut.ca/fr/equity-toolkit/



Jesse Levine

Jesse Levine is the Senior Advocacy Officer at Scholars at Risk (SAR). He leads SAR's international advocacy work before the UN and the Inter-American Commission on Human Rights, among other international and regional bodies. He is an experienced US litigator with a wide range of legal and human rights experience, including working for New York law firms and in civil society.

What impact has the deterioration of democracy around the world had on academic freedom?

The global wave of authoritarianism of the past few years has brought new patterns of violations and pressures. One example is the broad erosion of university autonomy, with the goal of remaking educational institutions in the image of the ruling government. This can occur through overt means, such as the outright shuttering of universities, but more common – and just as worrisome – are the subtle tools that authoritarian leaders have been increasingly using, such as the tendency to install political allies in positions of power within a university, giving them control over curricula, hiring and firing, budgets, and other key policy matters. This often occurs over the vocal objections of the university faculty and other members of the higher education community, who have every right to demand that they be meaningfully involved in the process of selecting university leadership, and that such appointments be driven by ability, rather than political alliances.

What are the human rights challenges facing scholars?

There are innumerable ways that state and non-state actors alike look to silence scholars, ranging from overt violence and imprisonment to more subtle pressures. SAR documents key incidents in the [Academic Freedom Monitoring Project](#) and in annual [Free to Think](#) reports. The thread that runs through all of these is the

intention to silence or alter the university space. One of our biggest current areas of focus is building an understanding of what academic freedom is – and its foundational importance to a democracy.

How can Canadian academic unions defend scholars' right to freedom of expression?

It is important for everyone in the fight for academic freedom and scholars' right to freedom of expression to think hard about the distinct types of threats to academic freedom, and how the responses change depending on the nature and source of the attack. A violation perpetrated by the state, for example, might be addressed through litigation; the response to a violation perpetrated by an academic institution might use local, institutional resources; threats coming from the public might be addressed through public-facing political advocacy. But the most important thing is for academic unions – who have as good an understanding as anyone about the resources available to them – to help make those resources available to their members, communicate effectively about what members' rights are, and what domestic and international law has to say about them.

What would you like to see happen with academic freedom on a global level?

We have a few near-term goals, aimed broadly at empowering scholars, students, and others to protect, promote, and defend academic freedom. We also aim to concretize existing legal principles that are protective of academic freedom into tools for practical, on-the-ground change. For example, Scholars at Risk, together with the University of Ottawa and the University of Monterrey (Mexico), lead the [Coalition for Academic Freedom in the Americas](#), which works to build partnerships with academics, students and institutions to generate awareness and advocacy, and to make the

conversation about academic freedom a much more prominent part of campus life in the Americas. We are also working with colleagues around the world to develop a set of authoritative [Principles for Implementing the Right to Academic Freedom](#). The Draft Principles were discussed in detail at a [side event at the UN Human Rights Council](#) in July.

What is your key message to scholars who face grave threats to their human rights?

Our message is one of solidarity and support – always. We know from experience that, for scholars facing the gravest threats, it matters a great deal to hear that their colleagues around the world are not just thinking of them but working to free them or protect them from harm. That is one of the reasons why it is so important that Scholars at Risk works with a network: it gives threatened scholars a way to hear from their colleagues in hundreds of institutions around the world that they are not alone.

Are you optimistic about the future state of academic freedom?

Yes. We have seen widespread commitment at all levels to protect academic freedom across the SAR Network, which now includes 650+ institutions across 40+ countries, and with partners worldwide. In the Americas, we see this commitment reflected in documents like the [Inter-American Principles on Academic Freedom and University Autonomy](#), released in 2021. We are inspired by the energy devoted to academic freedom by the UN Special Rapporteur for the protection and promotion of freedom of opinion and expression, the Special Rapporteur on the right to education, and the Special Rapporteur in the field of cultural rights. All this sets a foundation for progress in the coming years. ■



Jesse Levine

Jesse Levine est le responsable principal du plaidoyer au sein du réseau Scholars at Risk (SAR). Il dirige les activités de plaidoyer international de SAR auprès des Nations unies et de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, ainsi que d'autres organismes internationaux et régionaux. Avocat américain expérimenté, il possède une vaste expérience en matière de droit et de droits de la personne, acquise notamment dans des cabinets d'avocats new-yorkais et au sein de la société civile.

Quel est l'impact de la détérioration de la démocratie dans le monde sur la liberté académique?

La vague mondiale d'autoritarisme de ces dernières années a engendré de nouveaux modèles de violations et de pressions. Un exemple est l'érosion générale de l'autonomie des universités, dans le but de remodeler les établissements d'enseignement à l'image du gouvernement en place. Cela peut se produire par des moyens manifestes, comme la fermeture pure et simple d'universités, mais il est plus courant – et tout aussi inquiétant – que les dirigeants autoritaires utilisent de plus en plus des outils subtils, comme la tendance à installer des alliés politiques à des postes de pouvoir au sein d'une université, en leur donnant le contrôle des programmes, des embauches et des licenciements, des budgets et d'autres questions politiques essentielles. Cela se fait souvent au mépris des objections des universitaires et des autres membres de la communauté de l'enseignement supérieur, qui ont tout à fait le droit d'exiger d'être impliqués de manière significative dans le processus de sélection des dirigeants de l'université, et que ces nominations soient fondées sur les compétences, plutôt que sur des alliances politiques.

Quels sont les défis en matière de droits de la personne auxquels sont confrontés les universitaires?

Il existe d'innombrables façons dont

les acteurs étatiques et non étatiques cherchent à faire taire les universitaires, allant de la violence ouverte et de l'emprisonnement à des pressions plus subtiles. Le SAR documente les principaux incidents dans le cadre du [Academic Freedom Monitoring Project](#) (projet de surveillance de la liberté académique) et dans les rapports annuels de [Free to Think](#) (Libre de penser). Le fil conducteur de tous ces incidents est l'intention de réduire au silence ou d'altérer l'espace universitaire. L'un de nos principaux domaines d'action actuels consiste à faire comprendre ce qu'est la liberté académique, et son importance fondamentale pour une démocratie.

Comment les syndicats universitaires canadiens peuvent-ils défendre le droit des universitaires à la liberté d'expression?

Il est important que tous ceux qui luttent pour la liberté académique et le droit du personnel académique à la liberté d'expression réfléchissent aux différents types de menaces qui pèsent sur la liberté académique et à la manière dont les réponses changent en fonction de la nature et de la source de

l'attaque. Une violation perpétrée par l'État, par exemple, peut être traitée par la voie judiciaire; la réponse à une violation perpétrée par un établissement universitaire peut utiliser les ressources locales de l'établissement; les menaces provenant du public peuvent être traitées par le biais d'un plaidoyer politique axé sur le public. Mais le plus important est que les syndicats universitaires – qui connaissent mieux que quiconque les ressources dont ils disposent – contribuent à mettre ces ressources à la disposition de leurs membres, communiquent efficacement sur les droits des membres et sur ce que le droit national et international a à dire à ce sujet.

Que souhaiteriez-vous voir se produire en matière de liberté académique au niveau mondial?

Nous poursuivons des objectifs à court terme, qui visent à donner aux universitaires, aux étudiantes et étudiants et à d'autres personnes les moyens de protéger, de promouvoir et de défendre la liberté académique. Nous visons également à concrétiser les principes juridiques existants qui



Il est important que tous ceux qui luttent pour la liberté académique et le droit du personnel académique à la liberté d'expression réfléchissent aux différents types de menaces qui pèsent sur la liberté académique et à la manière dont les réponses changent en fonction de la nature et de la source de l'attaque.

protègent la liberté académique, en outils de changement concret sur le terrain. Par exemple, Scholars at Risk, en collaboration avec l'Université d'Ottawa et l'Université de Monterrey (Mexique), dirige la [Coalition for Academic Freedom in the Americas](#) (Coalition pour la liberté académique dans les Amériques) qui s'efforce d'établir des partenariats avec des universitaires, des étudiantes et étudiants et des institutions afin de susciter une prise de conscience et un plaidoyer, et de faire en sorte que le débat sur la liberté académique occupe une place beaucoup plus importante dans la vie des campus dans les Amériques. Nous travaillons également avec des collègues du monde entier à l'élaboration [d'un ensemble de principes faisant autorité pour la mise en œuvre du droit à la liberté académique](#). Le projet de principes a été discuté en détail lors d'un [événement parallèle au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies](#) en juillet.

Quel est votre message aux universitaires dont les droits de la personne sont menacés?

Solidarité et soutien – toujours! Nous savons par expérience que, pour les universitaires confrontés aux menaces les plus graves, il est très important de savoir que leurs collègues du monde entier ne se contentent pas de penser à eux, mais qu'ils s'efforcent de les libérer ou de les protéger. C'est l'une des raisons pour lesquelles il est si important que Scholars at Risk travaille avec un réseau : cela permet aux universitaires menacés d'apprendre de leurs collègues dans des centaines d'institutions à travers le monde qu'ils ne sont pas seuls.

Êtes-vous optimiste quant à l'avenir de la liberté académique?

Oui. Nous avons constaté une mobilisation généralisée à tous les niveaux pour protéger la liberté

académique à travers le réseau SAR, qui comprend maintenant plus de 650 institutions dans plus de 40 pays, et avec des partenaires dans le monde entier. Dans les Amériques, cette mobilisation se reflète dans des documents tels que les [Principes interaméricains sur la liberté académique et l'autonomie des universités](#), publiés en 2021. Nous sommes inspirés par l'énergie consacrée à la liberté académique par le rapporteur spécial des Nations Unies pour la protection et la promotion de la liberté d'opinion et d'expression, le rapporteur spécial sur le droit à l'éducation et le rapporteur spécial dans le domaine des droits culturels. Tout cela jette les bases des progrès à réaliser dans les années à venir. ■

CAREERS ONLINE!

**Academic
Work.ca**

Browse our job postings.

CARRIÈRES EN LIGNE !

**Travail
academique.ca**

Parcourez nos offres d'emploi.



A SEAT AT THE TABLE **UN SIÈGE À LA TABLE**

A STRONG VOICE FOR CONTRACT ACADEMIC STAFF

OCTOBER 20 — 21, 2023

VISIT **CAUT.CA** FOR MORE INFORMATION

UNE VOIX FORTE POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL ACADÉMIQUE CONTRACTUEL

Les 20 et 21 octobre 2023

POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ LE SITE **ACPPU.CA**



CAUT Bulletin ACPPU
2705, promenade Queensview Drive
Ottawa (Ontario) K2B 8K2

1953–2023
In print 70 yrs | Publié depuis 70 ans
ISSN 0007-7887